

**PROJET 2X2 VOIES CASTRES-TOULOUSE, RETARDÉ PAR LA DÉCISION RÉCENTE
D'ORGANISER UN « DÉBAT PUBLIC » PORTANT SUR SON OPPORTUNITÉ**

La Commission Nationale du Débat Public (CNDP) vient de décider qu'un « débat public » organisé sous son autorité et portant sur l'opportunité de ce projet, était nécessaire.

Soit !

Bien qu'il faille déplorer le nouveau retard occasionné par cette décision alors que nous considérons que ce débat public a déjà eu lieu (1), il importe malgré tout de se préparer à y participer activement et de la manière la plus rigoureuse et constructive possible, comme nous l'avons déjà fait à partir de cette plateforme interpartenariale proposée par le Pays d'Autan.

On se rappelle en effet la recherche conduite par la Commission « développement économique » du Pays d'Autan suscitant la création d'un très large Comité de soutien dans lequel étaient représentées toutes les forces vives du territoire : élus toutes tendances politiques, acteurs économiques, associations, etc.

C'est dans le débat que cette structure interpartenariale a coélaboré un argumentaire commun porté par la suite dans les réunions publiques... le contraire de la caricature dont nous affublent les opposants à ce projet qualifiant notre démarche de « lobbying politico-industriel ». (2)

C'est pourquoi nous nous permettons de proposer qu'à l'occasion de la prochaine Assemblée Générale du Conseil de développement du Pays d'Autan le 18 mars prochain à 17 h 30 se tienne également une Assemblée Générale extraordinaire dans le but de relancer la mobilisation à l'appui d'une nouvelle argumentation prenant en compte les récentes contributions en faveur du désenclavement, notamment le rapport des Sénateurs Jacqueline ALQUIER et Claude BIWER ainsi que l'amendement du député Philippe FOLLIOU.

Enfin, on comprendra l'engagement de notre Municipalité dans ce nouveau débat, si l'on rappelle qu'elle a connu déjà plusieurs concertations publiques et qu'elle est particulièrement concernée compte tenu des quelque 21700 véhicules par jour qui traversent son territoire entre la sortie de Castres et Soual (le plus fort taux, estimation DRE 2003 en Midi-Pyrénées) !

*(1) Le projet de cet itinéraire à deux fois deux voies date de 1994 et a été confirmé par les CIAT – Comités Interministériels d'Aménagement et de Développement du Territoire – de 2003 et 2004
Plusieurs tronçons ont déjà fait l'objet d'enquêtes publiques. Il ne reste que 37 km !*

(2) Il n'y a pas d'alternative crédible. Le Fer, malgré les efforts de la Région n'est pas prêt de remplacer cette liaison rapide.